Car ils ont cet âge heureux : fiche d'analyse

Numéro d'inventaire : 2010.03648.23
Auteur(s) : Ligue française de l'Enseignement
Type de document : matériel didactique
Éditeur : Imprimerie Bazier
Période de création : 20e siècle
Collection : Comédie psychologique
Inscriptions :
• lieu d'édition inscrit : Liévin(verso)
Matériau(x) et technique(s) : papier cartonné
Description : Fiche cartonnée de couleur rose, imprimée recto-verso.
Mesures : hauteur : 14,8 cm ; largeur : 9,8 cm
Notes : Car ils ont cet âge heureux : est une oeuvre de Gaston Heaulme. La fiche est divisée en 3 parties : l'oeuvre, la mise en scène, l'analyse.
Mots-clés : Art dramatique
Littérature française
Historique : Etablie par l'UFOLEA
Autres descriptions : Langue : Français

CAR ILS ONT CET AGE HEUREUX

de Gaston HEAULME

Comédie psychologique.

L'ŒUVRE

FORME : Essai intéressant de théâtre psychologique dont les protagonistes sont des enfants et des adolescents. Dans la préface qu'il a écrite pour cette œuvre, Julien Bertheau, Sociétaire de la Comédie Française, définit ainsi le thème développé : « G. Héaulme a su, avec une sensibilité bien émouvante, marquer les deux tendances de l'enfant... La vie ardente du Rêve et la montée implacable vers le Réel... Ces graines d'homme ont déjà en puissance la promesse de leur devenir ».

PUBLIC : Valable pour tout public.

PERSONNAGES : 3 garçons et 2 filles :

Annie, elle va avoir 7 ans. Agit au commandement des autres. D'ailleurs très gentille.

Michel, 16 ans sonnés. Le chef. Autoritaire, un peu dédaigneux, mais ça passera.

François, 12 ans. Rêveur et doux, mystérieux. Parfois inspiré, car il écrit des vers. Il joue de la flûte. Très sympathique.

Guy, 14 ans. Indéfinissable. Il bégaie gentiment et sans insister.

Colette, 15 ans. Type de la sœur aînée. Elle s'éveille à la coquetterie.

DUREE : 45 minutes.

LA MISE EN SCENE

IDEE DIRECTRICE : Concevoir l'ensemble avec beaucoup de simplicité et de vérité spontanée, dans un style qui doit concilier la part faite à l'analyse psychologique ou à une rêverie poétique assez subtile et celle qui revient à la naïveté souriante des petits personnages en action.

INTERPRETATION : Assez difficile. Les personnages sont vrais, mais ils s'expriment — par l'effet d'une inévitable convention théâtrale — dans un langage qui n'est pas toujours familier aux enfants. Il faut éviter de détruire leur sincérité au bénéfice d'un ton ou d'un langage qui ne seraient pas de leur âge. Toutefois, œuvre accessible à de jeunes interprètes sensibles et moyennement doués.

DECOR : La salle à manger-salon d'une maison de campagne.

COSTUMES : Modernes.

ECLAIRAGE : Normal. Nuit au dernier acte.

ANALYSE

Annie et Michel et leurs cousins, François, Guy et Colette, ont obtenu de leurs parents qu'ils pourraient vivre seuls, dans un pavillon, pendant toute la durée de leurs vacances. Michel, l'aîné, est le chef de cette petite collectivité enfantine qui fait face avec succès et bonne humeur à cette expérience de la liberté. Mais François risque de compromettre la paix et l'unité de l'équipe. Rêveur et poète, il a, toute une nuit, suivi près de l'étang une fée qui marche sur l'eau... Cette étrange révélation sème le trouble parmi ses compagnons. On réunit un véritable tribunal et on condamne le doux obstiné au pain sec et à la captivité dans sa chambre. Seule la petite Annie demeure sensible au rêve attendrissant de son cousin et elle l'accompagne, la nuit suivante, au bord de l'étang. Les deux fugitifs sont traqués par Michel. François, en proie à son rêve, n'hésite pas à poursuivre la fée imaginaire et la barque qu'il emprunte chavire. Certes, l'histoire n'a pas une issue dramatique. Michel sauve François et chacun tire de l'incident l'enseignement qui lui convient : les uns ont méprisé la part du rêve dans la vie, les autres ont trop facilement cédé aux illusions flatteuses, tous ont manqué de simplicité, cette simplicité sans laquelle rien n'est vrai ni beau.

EDITEUR : Imprimerie Bazier, à Liévin.

C'est une fiche
établie par l'**UFOLEA**
« Ligue Française de l'Enseignement »

Reproduction interdite sans autorisation.